

EURL AJES
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000,00 €
Siège social : 24 Chemin de la Loge
84 510 CAUMONT SUR DURANCE
RCS : AVIGNON B 494 129 430

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 juin,

A 20 heures,

Je soussigné Jérôme ASTIER, agissant en qualité de gérant et de seul associé de la société AJES, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- l'affectation des résultats dudit exercice,
- la constatation des conventions visées par l'article L223-19 du code du commerce,
- la rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- le pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/23 pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 5 284,78 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Il approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 € et l'impôt correspondant de 0,00 €.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 5 284,78 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	5 284,78 €
--------------------------	------------

A

Report A Nouveau :	2 136,00 €
Autres Réserves Facultatives :	3 148,76 €
Solde :	0,00 €

Le montant cumulé du poste « Report à nouveau » s'élèvera à 0 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de + 7 548,78 €.

JA

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce qu'il a poursuivies avec la société au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue par l'EURL AJES, avec Monsieur ASTIER Jérôme :

- La société prend en charge les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, soit 2 161,42 € de cotisations obligatoires hors CSG/CRDS et 0,00 € de cotisations facultatives.

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME RESOLUTION

La rémunération de la gérance a été, pour l'exercice clos le 31/12/2023, de 1 000,00 € sur 12 mois.

L'associée unique fixe à compter du 1^{er} janvier 2024 sa rémunération en qualité de gérant à 100 € par mois sur 12 mois.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Jérôme ASTIER



Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURLNéant ☐Adresse de l'entreprise 24 CHEMIN DE LA LOGE84510 CAUMONT SUR DURANCENuméro SIRET * 4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	19 774	030	19 774				
	Immobilisations financières * (1)	040		042					
Total I (5)		044	19 774	048	19 774				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 927	052		3 927		574
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	6 205	070		6 205		9 411
		Autres * (3)	072	4 860	074		4 860		1 219
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	3 764	086		3 764		3 536	
	Charges constatées d'avance *	092	67	094		67		65	
	Total II	096	18 824	098		18 824		14 806	
	Total général (I+II)	110	38 599	112	19 774	18 824		14 806	
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	Capital social ou individuel *	120		4 000		4 000			
	Ecart de réévaluation	124							
Réserve légale	126		400		400				
Réserves réglementées*	130								
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			132					
Report à nouveau	134		(2 136)		(321)				
Résultat de l'exercice	136		5 285		(1 815)				
Subventions d'investissement	137								
Provisions réglementées	140								
Total I	142		7 549		2 264				
Provisions pour risques et charges	154								
Emprunts et dettes assimilées	156				2 370				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164								
Fournisseurs et comptes rattachés	166		5 427		2 874				
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		579		3 091				
Comptes courants d'associés	173		5 182		18				
Autres dettes	175		88		4 188				
Produits constatés d'avance	174								
Total III	176		11 275		12 542				
Total général (I + II + III)	180		18 824		14 806				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURL

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2023 Exercice N-1 clos le 31 12 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218	72 607 61 991	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1 384 4 605	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	73 991 66 596	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	51 801 31 020	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(3 353) (31)	
	Autres charges externes *	dont crédit bail :						242	9 822 11 385
		- mobilier	- immobilier						
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 145		244	2 100 2 471	
	Rémunérations du personnel *						250	5 554 18 269	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 430 4 907	
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce		255		254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	330 327	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	68 683 68 348	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	5 308 (1 753)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280			
	Produits exceptionnels				(IV)	290			
	Charges financières				(V)	294	23 62		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	5 285 (1 815)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 285 314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		certifier conforme l'original			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies A)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 bis octies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies C)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies B)		981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 (quadrages))	991			
Divers, dont ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 septiesdecies)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	5 285 354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : *		1.433.780 dont imputés sur le résultat :				360 5 285		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370 0 372			

Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURLNéant ☐Adresse de l'entreprise 24 CHEMIN DE LA LOGE84510 CAUMONT SUR DURANCENuméro SIRET * 4 9 4 1 2 9 4 3 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	19 774	030	19 774				
	Immobilisations financières * (1)	040		042					
Total I (5)		044	19 774	048	19 774				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 927	052		3 927		574
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	6 205	070		6 205		9 411
		Autres * (3)	072	4 860	074		4 860		1 219
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	3 764	086		3 764		3 536	
	Charges constatées d'avance *	092	67	094		67		65	
	Total II	096	18 824	098		18 824		14 806	
	Total général (I+II)	110	38 599	112	19 774	18 824		14 806	
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	Capital social ou individuel *		120		4 000		4 000		
	Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126		400		400			
Réserves réglementées*		130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131							
Report à nouveau		134		(2 136)		(321)			
Résultat de l'exercice		136		5 285		(1 815)			
Subventions d'investissement		137							
Provisions réglementées		140							
Total I		142		7 549		2 264			
Provisions pour risques et charges		154							
Emprunts et dettes assimilées		156				2 370			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
Fournisseurs et comptes rattachés		166		5 427		2 874			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	579			3 091			
Comptes courants d'associés		173		5 182		18			
Autres dettes		175		88		4 188			
Produits constatés d'avance		174							
Total III		176		11 275		12 542			
Total général (I + II + III)		180		18 824		14 806			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société A.J.E.S. EURL

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2023 Exercice N-1 clos le 31 12 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218	72 607 61 991	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1 384 4 605	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	73 991 66 596	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	51 801 31 020	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(3 353) (31)	
	Autres charges externes *	dont crédit bail :						242	9 822 11 385
		- mobilier	- immobilier						
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 145		244	2 100 2 471	
	Rémunérations du personnel *						250	5 554 18 269	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 430 4 907	
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce		255		254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	330 327	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	68 683 68 348	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	5 308 (1 753)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280			
	Produits exceptionnels				(IV)	290			
	Charges financières				(V)	294	23 62		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	5 285 (1 815)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 285 314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		certifier conforme l'original			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies A)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 bis octies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies A)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies B)		981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 bis octies)	991			
Divers dont ZFA NG (44 quinquies C)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser (44 bis septies)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septies bis)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	5 285 354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
Déficits antérieurs reportables : *		1.433.780 dont imputés sur le résultat :				360 5 285			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0 372			